



Promouvoir l'accès et la participation des femmes et des filles à l'éducation, la formation, la science et la technologie : le rôle des parlements

Réunion parlementaire organisée par l'Union interparlementaire et ONU Femmes à l'occasion de la 55^{ème} session de la Commission de la condition de la femme
23 février 2011, Siège de l'ONU, New York



RESUME DES DEBATS

Allocution liminaire

Mme Margaret Mensah-Williams (Namibie), Vice-Présidente du Comité de Coordination des femmes parlementaires de l'UIP, souhaite la bienvenue aux participants en justifiant le choix des thèmes de débat de la journée par le long chemin qu'il reste encore à parcourir pour assurer l'égalité d'accès des filles à l'éducation, notamment dans le domaine de la science et de la technologie. Il faut aussi assurer l'égalité des sexes pour l'accès aux carrières scientifiques et aux technologies de l'information et de la communication. Les parlementaires doivent contribuer à cet effort général. En leur qualité de législateurs, ils doivent veiller à ce que les cadres juridiques nationaux favorisent l'éducation des filles; en tant que faiseurs d'opinion, ils peuvent s'attaquer aux stéréotypes et faire évoluer les mentalités. Plus particulièrement, les femmes parlementaires doivent servir de modèles aux femmes de la génération suivante, en les encourageant à suivre des voies traditionnellement réservées aux hommes. Les débats contribueront à l'action de la Commission de la condition de la femme et tous les participants sont engagés à garantir la concrétisation de cette action en diffusant ces recommandations dans leurs pays respectifs et en veillant à leur mise en œuvre.

Discours principal

Mme Michelle Bachelet, Secrétaire générale adjointe à l'ONU et Directrice exécutive d'ONU Femmes, définit l'action d'ONU Femmes en ces termes :

"Les débats qui ont conduit à la création d'ONU Femmes ont été dominés par une préoccupation : le déficit de mise en œuvre. De grands engagements sur l'égalité des sexes sont pris au niveau international, sans donner suffisamment d'actions concrètes, ni de résultats. Dans bien des cas, nous savons comment autonomiser les femmes et les filles, pourtant les progrès demeurent désespérément lents;

Vous, en tant que parlementaires, savez mieux que quiconque comment la priorité est donnée à certains problèmes, comment les crédits sont affectés, comment les amendements législatifs survivent ou disparaissent. Vous savez à quel point il est difficile d'inscrire et de maintenir l'égalité des sexes en priorité sur l'agenda politique.

Votre intérêt pour les activités de la Commission de la condition de la femme peut nous aider à réduire le déficit de mise en œuvre, et à assurer que les accords pris au Siège de l'Organisation des Nations Unies aient une incidence au niveau national.

Permettez-moi tout d'abord de dire quelques mots sur ONU Femmes, puisque cette occasion est la première pour l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme d'être en contact et d'échanger des vues avec un groupe déterminant d'acteurs, les parlementaires, ainsi qu'avec un défenseur de l'égalité des sexes et un partenaire de longue date, l'UIP.

ONU Femmes est la première nouvelle organisation créée au sein du système des Nations Unies depuis de nombreuses années. Elle réunit les mandats et les fonctions de quatre anciens organes consacrés aux questions relatives à la femme avec lesquels vous avez travaillé dans le passé. ONU Femmes continuera à encourager les processus intergouvernementaux favorables à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes, dans le cadre général des suites à donner à la Déclaration et au Programme d'action de Beijing, notamment la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, et les instruments connexes de l'ONU. En même temps, ONU Femmes aidera les pays à s'acquitter de leurs engagements en faveur de l'amélioration concrète de la vie des femmes et des filles.

Je suis convaincue qu'ONU Femmes sera un moteur de changement. ONU Femmes envisage un monde où les femmes et les hommes jouissent d'opportunités et de droits égaux, et où les principes de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes sont clairement inscrits dans le développement, les droits

de l'homme et les ordres du jour consacrés à la paix et à la sécurité. ONU Femmes axera ses activités opérationnelles sur cinq priorités thématiques :

1) **Renforcer l'influence, le leadership et la participation des femmes**, en travaillant avec les partenaires pour combler les lacunes en la matière dans différents secteurs et démontrer les avantages de leur rôle dans l'ensemble de la société; c'est un domaine dans lequel nous espérons travailler en collaboration étroite avec l'UIP. A l'échelle mondiale, 19% des parlementaires sont des femmes. Sur les 192 pays du monde, 19 sont dirigés par des femmes. Nous devons nous attacher à faire monter ces statistiques.

2) **Mettre fin à la violence à l'encontre les femmes** en permettant aux Etats de mettre en place des mécanismes pour élaborer et mettre en pratique les lois, les politiques et les services qui protègent les femmes et les filles et de favoriser la participation des hommes et des garçons à la prévention de la violence.

3) **Augmenter la contribution des femmes à la paix et à la sécurité**, grâce à leur pleine participation au règlement des conflits et aux processus de paix, à l'alerte rapide, à la protection contre la violence sexuelle et à la réparation pour les victimes, conformément aux résolutions des Nations Unies. L'année dernière, nous avons marqué le 10^{ème} anniversaire de l'adoption de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité, mais les progrès dans ce domaine sont toujours très lents. ONU Femmes va bientôt entreprendre un programme triennal visant à renforcer le rôle des femmes comme médiatrices. Dans les contextes où les femmes ne seront pas acceptées comme médiatrices, nous devons faire appel à des médiateurs qui soient prêts à rencontrer des femmes, à entendre leurs revendications et à en rendre compte à la table de négociation.

4) **Autonomiser économiquement les femmes** est particulièrement important dans le contexte de la crise économique mondiale. Chaque crise a sur les femmes des incidences très spécifiques, mais celles-ci ne sont généralement pas prises en compte. ONU Femmes travaillera avec des gouvernements et des partenaires multilatéraux pour assurer la pleine réalisation de la sécurité et des droits économiques des femmes, y compris la protection sociale et l'accès aux avoirs productifs, ainsi que pour corriger la situation mondiale, dans laquelle les femmes contribuent à 60 % de l'activité agricole, mais ne possèdent que 2 % des terres arables.

5) **Placer les priorités en matière d'égalité des sexes au coeur de la planification, de la budgétisation et des statistiques nationales, locales et sectorielles**: en travaillant avec ses partenaires, ONU Femmes renforcera les capacités nationales de planification, de budgétisation et de statistiques fondées sur des données factuelles. Actuellement, il est difficile de savoir si la situation des femmes s'améliore ou non, faute de données ventilées par sexe. Cela doit changer.

Cette année, la Commission de la condition de la femme s'est fixé comme thème prioritaire : "Accès et participation des femmes et des filles à l'éducation, à la formation, à la science et à la technologie, y compris pour promouvoir l'accès équitable des femmes au plein emploi et à un travail décent".

Ce thème touche à des questions de grande importance, surtout dans le contexte économique mondial actuel. L'économie mondiale étant de plus en plus fondée sur la connaissance, des ressources humaines éduquées sont la clé de l'avenir de tous les pays. Pour préparer cet avenir, nous devons veiller à ce que les femmes et les filles aient accès à une éducation et une formation de qualité leur vie durant. Une éducation de qualité est celle qui apporte des connaissances et des compétences aux étudiants, mais aussi qui leur donne les moyens d'explorer diverses possibilités d'étude et de carrière quel que soit leur sexe. Selon une idée tenace et erronée, les mathématiques et les sciences, par exemple, sont réservées aux hommes, ce qui a une incidence négative sur les résultats des filles dans ces disciplines et sur leur intérêt pour celles-ci, détournant nombre d'entre elles de carrières scientifiques et techniques. Il faut nous attaquer à ces stéréotypes, si nous voulons mettre fin à la ségrégation horizontale des ressources humaines et améliorer les perspectives économiques et le revenu des femmes.

Le médecin ou l'ingénieur était un homme; la femme était son assistante sexy en mini-jupe.

Michelle Bachelet, à propos des stéréotypes dans les manuels scolaires.

La Commission formulera une série de recommandations de politique générale, qui aidera les différents acteurs à prendre des mesures précises pour concrétiser les engagements pris en matière d'égalité des sexes. Le texte est négocié par les Etats membres et adopté par consensus, ce qui leur donne le

sentiment de l'avoir produit. Je vous prie instamment de rapporter les conclusions concertées dans vos pays respectifs et de les mettre en œuvre. Veuillez également les diffuser auprès de vos collègues, en leur indiquant que ce sont les mesures que votre pays s'est engagé à prendre.

Les parlementaires, par la nature même de leur fonction, sont en mesure de jouer un rôle immense pour mettre fin à la discrimination, battre en brèche les stéréotypes et galvaniser la société pour faire bénéficier les femmes d'une plus grande égalité et autonomie. Je fais appel à vous pour encourager des affectations budgétaires aux ministères chargés des questions relatives à la femme. J'en appelle aussi à vous pour considérer l'égalité des sexes dans les affaires courantes du gouvernement, parce que ce problème se pose partout : cette route que votre Ministère de l'équipement envisage de construire, va-t-elle faciliter ou compliquer le trajet des femmes entre les champs et le marché ?

J'attends avec intérêt votre appui et votre collaboration".

Au cours de la séance de questions-réponses qui suit, interviennent des représentants des pays suivants : Afrique du Sud, Burkina Faso, Chili, Croatie, Iran (République islamique d'), Jordanie, Lesotho, Mexique, Royaume-Uni, Turquie et Zimbabwe. Etant donné le nombre relativement faible de femmes dans le monde qui occupent des postes de responsabilité, il est demandé à Mme Bachelet pourquoi ONU Femmes ne peut pas simplement exiger que tous les pays fixent un quota, par exemple, de 30 % de femmes parlementaires. Si l'on se félicite de l'inscription de la violence à l'encontre des femmes au nombre des cinq priorités, on observe que ce fléau se poursuit, bien que de nombreux pays aient ratifié les instruments le condamnant. Qu'envisage ONU Femmes pour inverser cette tendance et comment les parlementaires peuvent-ils contribuer à cette action ?

Certains représentants demandent à Mme Bachelet d'expliquer l'importance qu'elle attache à une approche factuelle, alors que d'autres demandent comment ONU Femmes peut aider les femmes parlementaires, les commissions parlementaires sur les femmes et les ONG de femmes. Par ailleurs, comment les activités d'ONU Femmes seront-elles financées et la crise économique et financière a-t-elle une incidence sur son budget ?

On demande si ONU Femmes envisage d'élaborer des indicateurs visant à mesurer les progrès vers l'égalité entre les sexes, notamment en mettant ces indicateurs à la disposition des parlements pour les aider à s'acquitter de leur fonction de contrôle. En ce qui concerne sa troisième priorité, le renforcement de la paix et de la sécurité pour les femmes dans le monde, s'agira-t-il des situations d'après conflit ou également des victimes de la criminalité organisée, de la traite des personnes et du trafic de drogues, par exemple dans certains pays d'Amérique latine ?

Plusieurs délégués font observer que les sessions de la Commission de la condition de la femme aboutissent toujours à de nombreuses promesses, "les conclusions concertées", mais que la théorie n'est pas mise en pratique.

Mme Bachelet commence à répondre que tout le travail nécessaire ne peut être accompli par ONU Femmes à elle seule. Quiconque a un intérêt dans la protection de la femme doit jouer son rôle. ONU Femmes ne remplacera ni les gouvernements, ni les parlements, ni les organisations de femmes. En

<p><i>Nous sommes toutes des femmes ONU.</i></p> <p>Michelle Bachelet</p>

outre, il importe de considérer qu'il y a encore un long chemin à parcourir et que les résultats escomptés ne se réaliseront pas du jour au lendemain. Plutôt que d'agir seule, ONU Femmes œuvrera dans le cadre de réseaux de coopération et de partenariats. Elle est déjà en discussion avec diverses commissions régionales des Nations Unies, à la

recherche de synergies. La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, par exemple, a un Observatoire de l'égalité de genre dont les conclusions seront déterminantes pour les travaux d'ONU Femmes.

Mme Bachelet précise également qu'elle a défini cinq priorités au niveau mondial; plus localement, l'accent variera d'un pays à l'autre et d'une région à l'autre, en fonction de la situation des femmes. Par endroits, d'autres institutions des Nations Unies œuvrent déjà dans des domaines d'intérêt d'ONU Femmes, comme le FNUAP sur des problèmes de population ou ONUSIDA sur le VIH/sida, et il sera inutile qu'ONU Femmes aille dans ces pays faire double emploi avec les travaux déjà en cours.

Cependant, si l'Organisation des Nations Unies et ses institutions sont très attachées à améliorer le sort des femmes, dans ce domaine comme dans d'autres, elles sont soumises à une contrainte : leur action

doit répondre à une demande. En tant qu'organisation composée d'Etats membres, l'ONU, sauf dans le cas du Conseil de sécurité dans certaines circonstances, ne peut intervenir qu'à l'invitation d'un Etat membre. Par conséquent, l'une de ces institutions ne peut tout simplement pas exiger que chaque pays fixe un niveau obligatoire de représentation des femmes. Toutefois, tous les Etats membres se sont par ailleurs déjà engagés à atteindre d'ici à 2015 les Objectifs du Millénaire pour le développement, dont l'Objectif 3 concerne l'autonomisation des femmes, mesurée en partie par le pourcentage de femmes au sein des parlements nationaux. L'oratrice fait observer également que 27 pays ont déjà atteint une représentation de femmes au parlement de 30 % ou plus, tous sauf cinq grâce à l'adoption de lois imposant des quotas.

Dans le domaine de la violence à l'encontre des femmes, elle souligne l'importance de la campagne "Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes" qui vise à faire participer les hommes et les garçons à la défense de la cause, en diffusant le message selon lequel les hommes, les vrais, ne maltraitent pas les femmes. Il est indispensable également d'intégrer ce message très tôt à l'éducation des garçons, car souvent ceux qui battent leurs femmes se contentent de reproduire un schéma qu'ils ont vécu dans leur enfance : la maltraitance des femmes par les hommes. Il faut inculquer très tôt à ces jeunes garçons le concept du respect d'autrui et du règlement non violent des différends.

Mme Bachelet souligne l'importance d'une approche factuelle. Si les autorités budgétaires objectent le coût trop élevé de la lutte contre la violence à l'encontre des femmes, il importe de démontrer par des données le coût de l'inaction. La violence à l'encontre des femmes aux Etats-Unis par exemple, a été évaluée à 5,8 milliards de dollars E.-U. par an, en termes de coûts sanitaires, de perte de productivité, etc. L'assistance aux femmes en politique, et aux organes qui les défendent, sera fournie par le Fonds pour l'égalité des sexes, auquel des entités telles que les gouvernements, les parlementaires, les ONG, pourront faire appel pour financer leurs projets. En fait, la majorité des projets financés jusqu'ici sont de caractère politique.

Lorsque l'Assemblée générale a approuvé la création d'ONU Femmes, il était question d'un budget de 500 millions de dollars E.-U. Même ce montant ne suffira probablement pas, mais en tout état de cause ce n'est qu'un objectif. Mme Bachelet dispose actuellement d'un budget effectif de 190 millions de dollars E.-U. environ. Le déficit est certainement en partie dû à la crise économique, bien que le premier pays donateur soit l'Espagne, en dépit de sa propre crise économique et financière. Il est à espérer que tous les parlementaires exhorteront leur gouvernement à affecter suffisamment de ressources à ONU Femmes.

En ce qui concerne les indicateurs, elle rappelle que, à l'occasion du 10^{ème} anniversaire de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité, ONU Femmes a été chargée d'élaborer des indicateurs pour déterminer les progrès réalisés en matière de paix et de sécurité. Cette activité va bientôt être mise en route. Le rôle primordial qui s'impose à ONU Femmes dans le domaine de la paix et de la sécurité vise des situations d'après-conflit; la principale institution de l'ONU consacrée à la criminalité organisée étant l'Office des Nations Unies contre la drogue et la criminalité, à laquelle ONU Femmes, (surtout parce que 70 % des victimes des trafics sont des femmes et des filles) apportera sa coopération et son aide.

En ce qui concerne l'action de la Commission de la condition de la femme, Mme Bachelet souligne que les conclusions concertées constituent un objectif à atteindre fixé par consensus. Pour concrétiser ces conclusions, chacun doit jouer son rôle. Celui qui incombe aux parlementaires est très important, notamment pour faire voter les lois et les budgets nécessaires. Ce n'est que par cette action que les parlementaires peuvent réduire et finalement éliminer l'écart entre recommandations et pratique, c'est-à-dire le déficit de mise en œuvre.

Actuellement, ONU Femmes suit un plan de 100 jours, doté d'un petit budget, mais en juin elle présentera sa stratégie à plus long terme au Conseil exécutif. Mme Bachelet espère que tous les parlementaires inviteront leur gouvernement à manifester leur appui à cette stratégie

Mme Mensah-Williams remercie Mme Bachelet de son exposé édifiant et engage l'UIP à soutenir l'action d'ONU Femmes.

Thème 1: L'éducation des filles, préalable à l'accès à la science et à la technologie

I. MME GULSER CORAT, DIRECTRICE DE LA DIVISION DE L'EGALITE DES SEXES A L'UNESCO, PRESENTE UNE

A l'échelle mondiale, les femmes détiennent plus de la moitié des grades universitaires, mais seulement 30 % dans le domaine des sciences et de la technologie.

INTRODUCTION GENERALE A LA QUESTION, M. MEVLÜT ÇAVUSOGLU, PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE, FORMULE QUELQUES REFLEXIONS SUR LA SITUATION EN EUROPE ET MME NTLHOI MOTSAMAI, PRESIDENTE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE DU LESOTHO, DECRIT LA SITUATION DANS SON PAYS EN MATIERE D'EDUCATION.

S'il est vrai que les disparités entre garçons et filles en matière d'éducation s'estompent dans la plupart des régions du monde, de plus en plus de filles allant à l'école contrairement à la tradition, la situation globale en matière d'éducation représente toujours un gâchis de ressources à de nombreux égards. Deux problèmes se posent : premièrement, les inégalités persistantes entre les sexes qui privent la majorité des filles de l'accès ne serait-ce qu'à une éducation élémentaire; deuxièmement, les disparités propres aux sciences et à la technologie, qui demeurent statistiquement des disciplines masculines, n'attirant pas les étudiantes compétentes. Deux facteurs fondamentaux permettraient d'accroître le pourcentage de filles dans ces filières : du matériel pédagogique approprié et des programmes d'études bien conçus. En ce qui concerne le premier, l'analyse des manuels scolaires fait apparaître des stéréotypes sexistes influençant la vision que les filles et les garçons ont de leur identité et de leur potentiel. Pour le second, un enseignement médiocre des sciences et des techniques ne donne pas aux filles les compétences requises par le marché du travail. Les étudiantes qui empruntent ces filières ont moins de chances de concrétiser leurs qualifications par un emploi, de monter dans la hiérarchie; elles sont en outre souvent moins payées que les hommes. Seulement 29 % des chercheurs du monde sont des femmes, en dépit de disparités numériques flagrantes d'une région à l'autre, pour des raisons socio-culturelles.

Cependant, outre la nécessité d'un enseignement de qualité des disciplines et d'une conception appropriée des programmes d'études, il faut convaincre les filles de leur propre aptitude à maîtriser les sciences et la technologie. Ici, les enseignantes des sciences jouent un rôle déterminant comme modèles. Les enseignants peuvent aussi faire beaucoup pour socialiser les enfants indépendamment des stéréotypes sexistes, par les attitudes qu'ils inculquent en classe. Il incombe aussi aux familles, surtout aux mères, de faire apparaître aux filles l'intérêt qu'elles ont à poursuivre des études et à envisager une carrière scientifique ou technique.

En plusieurs décennies, l'Europe a fait des progrès remarquables dans l'élaboration d'un cadre juridique complet visant à assurer en droit l'égalité des sexes, y compris dans l'éducation. Toutefois, il faut reconnaître que le décalage entre le contenu des textes juridiques et la réalité est encore très grand. Dans certains pays des Balkans et d'Europe centrale et orientale, le nombre de filles qui abandonnent l'école augmente. Lorsqu'il y a parité numérique entre garçons et filles dans les effectifs, il y a souvent disparité dans la qualité de l'enseignement dispensé.

Dans toute l'Europe, dans les zones rurales pauvres, les filles n'achèvent pas le cursus obligatoire. Souvent, dans l'incapacité d'envoyer tous leurs enfants à l'école, les parents privilégient l'éducation des garçons. Cette tendance est aggravée par le fait que les filles sont affectées aux tâches domestiques, ce qui incite les parents à ne pas les envoyer à l'école. Dans l'une de ses récentes résolutions, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a recensé plusieurs mesures concrètes en la matière : premièrement pour garantir l'accès à l'éducation de tous les enfants, surtout les filles, les Etats doivent assumer les frais de leur instruction. Deuxièmement, ce qui est peut-être plus important, il faut faire évoluer les idées : une législation satisfaisante n'entraînera pas l'évolution nécessaire si les mentalités, surtout des maîtres et des parents, ne changent pas radicalement. Plus précisément, il faut faire prendre conscience aux parents de la valeur personnelle de leurs filles et les persuader de ne pas leur affecter exclusivement les tâches domestiques. Celles-ci ont autant que les garçons besoin de temps pour elles-mêmes, pour leurs devoirs et leur développement personnel. Ces mutations ne peuvent s'opérer uniquement dans le cadre institutionnel. Le processus comporte un élément humain très important et c'est le devoir partagé des individus de défendre et de concrétiser ces principes.

Au Lesotho, pays majoritairement rural, le rôle d'un garçon est traditionnellement défini pour le préparer à gagner sa vie. A partir de 6 ans, lorsque les filles commencent à aller à l'école, les garçons des familles rurales deviennent bergers du cheptel familial. Si certains garçons commencent à aller à l'école, beaucoup abandonnent ensuite pour chercher du travail afin de payer l'instruction de leurs sœurs. Il s'agit alors de faire évoluer les attitudes, en attirant les garçons dans le système scolaire, tout en réduisant les disparités au détriment des femmes, dont les nombres à des postes de haut rang et de responsabilité ne sont pas à la mesure des avantages éducatifs dont elles ont bénéficié quand elles étaient jeunes.

La Constitution du Lesotho, adoptée à l'indépendance en 1966, stipule que le pays rendra l'enseignement primaire obligatoire pour tous et accessibles à tous, ainsi que l'enseignement secondaire et supérieur également accessible à tous. Cet engagement est inscrit dans le document Vision du Lesotho en 2020, adopté en 2000, en application partielle duquel l'enseignement primaire gratuit a été décrété la même année.

En 2003, le gouvernement a publié un document de politique générale visant notamment à assurer la pleine égalité des chances aux femmes, aux hommes, aux filles et aux garçons. Il était préoccupé par la tendance dans la plupart des écoles d'identifier le choix des disciplines par les garçons et les filles par des stéréotypes sexistes, limitant ainsi leur aptitude à s'aventurer dans des carrières non traditionnelles comme la médecine et les sciences politiques pour les filles, ou la restauration et les soins infirmiers pour les garçons. Par conséquent, le document visait à orienter vers des carrières compte tenu des préjugés sexistes à tous les niveaux de l'enseignement et à éliminer les barrières socio-culturelles.

Plus d'un quart du budget national est actuellement affecté au Ministère de l'éducation et de la formation. A tous les niveaux de l'éducation, il y a parité entre les sexes dans les effectifs, voire une légère majorité de filles. Toutefois, au niveau supérieur, les effectifs ont toujours tendance à être dominés par des stéréotypes sexistes.

En dépit des progrès réalisés par le Lesotho en matière d'éducation des femmes et des filles, il se pose toujours un certain nombre de problèmes, qui se divisent en trois catégories :
- facteurs socio-économiques, notamment la pauvreté et l'incidence du VIH/sida; - facteurs topographiques tenant au relief accidenté du Lesotho; et - facteurs physiologiques, tels que grossesse et menstruation.

Au nombre des mesures adoptées pour faire face à ces difficultés figurent l'attribution de bourses aux orphelins et enfants vulnérables; la création de centres qui s'occupent des jeunes enfants gratuitement pendant que leurs frères et sœurs sont en classe; la construction de d'autres écoles et internats, surtout en zone rurale. Au niveau secondaire, des bourses sont attribuées aux enfants vulnérables et des manuels distribués pour un coût minime; des foyers sont construits pour héberger gratuitement les filles. En outre, on s'efforce d'assurer que tous les matériels d'enseignement et d'apprentissage tiennent compte de la problématique hommes-femmes.

La séance de questions et réponses qui suit permet l'intervention de représentants des pays suivants : Burkina Faso, Burundi, Chili, Croatie, Grèce, Hongrie, Inde, Iran (République islamique d'), Italie, Mexique, Namibie, Portugal, République de Corée, République dominicaine, République tchèque et Royaume-Uni.

De nombreux représentants décrivent la situation de leur pays en matière d'éducation. Dans la plupart des cas, si les étudiantes sont la majorité, surtout au niveau supérieur, et en dépit des progrès réalisés dans tant d'autres secteurs, les étudiants ont tendance à choisir leur domaine d'études en fonction de

<p><i>Reste ignorant et tu resteras obéissant.</i></p> <p>Maria Pia Garavaglia, Sénatrice, Italie</p>
--

stéréotypes sexistes dépassés et conventionnels, résultant des attentes de la société mais sans justification objective. Les faibles pourcentages d'étudiantes dans les disciplines scientifiques et technologiques sont disproportionnés, voire dans certains cas en baisse. Plus particulièrement du fait de la crise économique, les gouvernements risquent d'investir moins dans l'éducation et, en outre, les familles ayant du mal à joindre les deux bouts, elles

risquent de plus en plus de retirer leurs filles de l'école. On demande aux personnalités et à d'autres participants comment améliorer la situation.

On s'accorde généralement à reconnaître que dans tous les pays l'enseignement primaire doit être obligatoire pour les filles et les garçons et idéalement gratuit. Si un pays ne peut assurer un enseignement gratuit pour tous les enfants, la préférence doit être donnée à la gratuité pour les filles. Le coût de l'éducation autre que l'enseignement, comme les manuels, les uniformes et le transport, représentant souvent un obstacle déterminant à l'éducation élémentaire des filles, il doit être pris en charge : cela n'a pas de sens d'avoir juridiquement droit à l'éducation si l'on ne peut en assurer le financement. Il est proposé d'envisager de rendre l'enseignement des sciences obligatoire. Si les filles sont tenues d'étudier les sciences au moins au niveau élémentaire, elles peuvent découvrir à leur surprise que celles-ci sont à leur portée, voire à leur goût.

Le débat conduit aux conclusions et recommandations suivantes :

- Concevoir un programme d'étude approprié et stimulant est la première mesure indispensable pour augmenter les effectifs de filles qui optent pour l'étude des sciences et de la technologie. La recherche montre que les filles apprennent mieux au cours d'expériences pratiques ou quand on leur démontre l'intérêt général de ce qu'elles apprennent.
- En outre, il faut enseigner aux filles comment les sciences peuvent correspondre à la nature nourricière des femmes : par exemple, comment l'ingénierie et les techniques hydrauliques peuvent servir à irriguer un village sans eau dans le désert.
- Il faut décourager l'apprentissage par cœur de théories scientifiques, qui est souvent la norme dans les pays en développement. Les pays développés qui ont conçu des méthodes d'enseignement plus novatrices peuvent aider en exportant ces idées et matériels.
- Il faut s'efforcer d'attirer davantage d'enseignantes des sciences, notamment par des mesures incitatives telles que l'attribution de bourses. Ces femmes peuvent servir de modèles aux filles qui ne sont peut-être pas sûres d'être capables de maîtriser les sciences et la technologie.
- Les étudiantes peuvent aussi être motivées par des récompenses prestigieuses, comme le Prix l'Oréal-UNESCO pour les femmes dans le domaine de la science.
- Même lorsque l'égalité des sexes est supposée réalisée, il faut examiner soigneusement les matériels d'enseignement et d'apprentissage pour en éliminer les images et les formulations qui renforcent les stéréotypes.
- Outre un enseignement novateur, il faut assurer une orientation professionnelle non stéréotypée à tous les âges.
- Il faut faire prendre conscience aux enseignants des difficultés particulières que peuvent rencontrer les jeunes immigrantes et les filles appartenant à des minorités ethniques défavorisées.
- Dans la recherche des moyens de financement, il ne faut pas envisager uniquement les gouvernements. Le milieu des affaires doit assumer ses responsabilités sociales en créant des bourses pour l'éducation des filles.
- Plus particulièrement en Afrique, l'octroi à des compagnies étrangères des droits d'exploration de riches ressources naturelles d'un pays doit prévoir un investissement par la compagnie dans l'éducation des femmes et des filles de ce pays.

Thème 2 : L'emploi des femmes dans les sciences et les technologies

II. MME JANE STEWART, DIRECTRICE, BUREAU DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL AUPRES DE L'ONU, NEW YORK, PRESENTE CE SUJET SOUS L'ANGLE DE L'OIT.

Mme Stewart a rapidement brossé l'histoire de l'Organisation internationale du Travail, en précisant que celle-ci était plus ancienne que l'ONU, et en rappelant que sa toute première conférence avait inscrit à son ordre du jour des questions en rapport avec les femmes. Il s'agit d'une organisation tripartite, qui rassemble les gouvernements, les employeurs et les travailleurs dans la recherche commune de l'équité et de la justice sociale sur le lieu de travail. Dans le contexte du travail des femmes, quatre conventions importantes de l'OIT peuvent contribuer à la conception des politiques : la Convention 100, sur l'égalité de rémunération (1951), ratifiée par 168 pays; la Convention 111, sur la discrimination (emploi et profession) (1958), ratifiée par 169 pays; la Convention 156, sur les travailleurs ayant des responsabilités familiales (1981), ratifiée par 41 pays; enfin la Convention 183, sur la protection de la maternité (mise à jour à plusieurs reprises, la version la plus récente datant de 2000), qui a été ratifiée par 19 pays. L'OIT formule aussi des recommandations pratiques visant la manière de mettre en œuvre ces textes.

Certains stéréotypes l'emportent encore dans le domaine des femmes dans les métiers scientifiques et technologiques – par exemple que les connaissances masculines seraient plus scientifiques, analytiques et objectives, alors que celles des femmes seraient basées sur l'intuition maternelle; que les sciences sont une matière solide et rigoureuse alors que les femmes seraient irrationnelles et émotives; ou encore que les sciences sont quête de pouvoir, alors que les femmes préféreraient la quête de l'harmonie. Au-delà de ces stéréotypes, il y a effectivement des considérations

Il faut changer de fond en comble cette culture inégalitaire.

Jane Stewart

négatives concernant les femmes qui tentent d'accéder au marché du travail dans le domaine des sciences et des technologies. L'écart salarial entre hommes et femmes est le plus grand dans les métiers où dominent les hommes : aussi lorsque les femmes sont actives dans les domaines scientifiques ou technologiques, elles ont moins de chances de bénéficier d'un salaire égal pour un travail de valeur égale. La structure du financement des métiers scientifiques dépend fortement de dotations externes, qui sont normalement affectées à des postes à temps plein, ce qui en rend l'accès difficile aux femmes qui cherchent un emploi à temps partiel parce qu'elles doivent s'occuper des enfants ou de parents. Par ailleurs, ce type de travail s'effectue souvent dans des laboratoires qui sont physiquement séparés des services où les femmes sont plus nombreuses, comme les services administratifs, ce qui renforce l'isolement des scientifiques femmes, déjà peu nombreuses, et les coupe de ces communautés de réconfort.

Même lorsqu'un établissement scientifique poursuit une politique d'équilibre entre le travail et la vie courante, cela bien souvent ne signifie pas que les femmes atteindront les postes les plus élevés, la culture dominante voulant que les personnes vraiment performantes ne cherchent pas à se prévaloir de telles politiques. L'OIT étudie actuellement en quoi ces mesures, conclues de bonne foi mais n'ayant pas les effets escomptés, pourraient être modifiées pour permettre aux femmes d'atteindre le sommet de la pyramide.

Au cours de la séance de débat interactif qui a suivi, des questions ont été posées et des commentaires ont été formulés par des représentantes des pays suivants : Angola, Burkina Faso, Chili, Iran (République islamique), Italie, Jordanie, République de Corée, Roumanie; ainsi que de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée. Dans la plupart des pays, le nombre des femmes actives dans les domaines des sciences et des technologies est bas, et si des améliorations se dessinent, elles ne se réalisent que lentement. Il a été suggéré qu'en raison des stéréotypes et d'autres facteurs négatifs, à qualifications égales les femmes doivent être meilleures que les hommes pour pouvoir briguer un emploi. Il y a cependant quelques lueurs d'espoir : en Angola par exemple, le Ministère des sciences et des technologies est dirigé par une femme; en Corée, le gouvernement a introduit un système de quotas pour l'emploi des femmes dans les établissements scientifiques et de recherche financés par les pouvoirs publics, et recherche les moyens de réduire la charge que représentent leurs responsabilités domestiques.

Dans la plupart des pays, le nombre déjà faible de femmes dans les secteurs scientifiques et technologiques accuse une baisse dès que celles-ci commencent à avoir des enfants. Il y a un besoin évident de politiques visant à améliorer l'équilibre entre la vie de travail et la vie courante, mais pas seulement dans le sens des besoins des femmes. Les hommes, eux aussi, doivent pouvoir trouver un équilibre plus harmonieux entre le travail et la vie "civile", ce qui d'ailleurs améliorerait aussi les perspectives d'emploi des femmes.

Mais l'action visant à modifier la culture doit commencer plus tôt : l'éducation est fondamentale. Une éducation de qualité permet aux femmes d'exercer un travail décent. Or, une éducation de qualité passe par la présence d'un corps enseignant de qualité, ce qui implique que les professeurs doivent pouvoir exercer dans des conditions équitables et décentes. Des modèles sont nécessaires, ainsi que des mentors et des enseignants, hommes ou femmes, capables d'encourager les filles à choisir les sciences dès le plus jeune âge.

Les conclusions et les recommandations qui sont issues des débats ont notamment consisté en ce qui suit :

- Les femmes constituent un vaste réservoir de talents et partagent avec les hommes une même ambition : réussir dans leur vie professionnelle.
- La culture fondamentale dans le domaine des sciences et des technologies a tendance à marginaliser les femmes qui se saisissent des possibilités offertes d'améliorer l'équilibre entre travail et vie courante. Or, il sera difficile de modifier cette culture.
- Il faudra tordre le cou aux stéréotypes relatifs aux fonctions des hommes et des femmes dans les métiers scientifiques et technologiques – mais il ne faut pas non plus s'attendre à ce que ce soit chose facile.

Thème 3 : Comment mettre les technologies de l'information et de la communication (TIC) au service des femmes en politique ?

III. MME PIYOO KOCHAR, COORDONNATRICE DE IKNOW POLITICS, FAIT UNE PRESENTATION SUR LA PLATEFORME EN LIGNE DES FEMMES EN POLITIQUE; M. JEFFREY GRIFFITH, CONSEILLER PRINCIPAL AU CENTRE MONDIAL POUR LES TIC AU PARLEMENT, EXAMINE L'USAGE QUE FONT LES PARLEMENTS DES TIC, ET MME MARIJA LUGARIC, PARLEMENTAIRE CROATE, EVOQUE SA PROPRE EXPERIENCE DE L'EMPLOI DE CES TECHNOLOGIES.

Le Réseau international de connaissances des femmes en politique - iKNOW Politics - est une plateforme en ligne qui utilise les outils des médias sociaux pour connecter les femmes en politique, et fournit un accès aux ressources et aux informations en quatre langues. Il sert aussi de tribune de discussion et de partage d'expérience, et ouvre aussi des sections spécialisées où les nouvelles entrantes dans l'arène politique peuvent interroger les politiciennes chevronnées et solliciter leur aide pour trouver des stratégies fructueuses.

A mesure que les technologies de l'information et de la communication sont devenues partie intégrante de la vie de gens de plus en plus nombreux, la surcharge d'informations peut empêcher certains de trouver la bonne information au bon moment. C'est à ce problème que iKNOW Politics cherche à répondre. Le réseau donne également accès aux nouvelles les plus récentes sur les femmes en politique, en utilisant les médias sociaux pour atteindre non seulement les femmes elles-mêmes, mais aussi tous ceux qui les soutiennent et les organismes qui collaborent avec elles.

Des législateurs bien informés. Cela fait des siècles que l'on tend vers cet idéal. Les nouvelles technologies nous en rapprochent.

Jeffrey Griffith

De manière générale, les enquêtes font apparaître que les citoyens utilisent de plus en plus ces technologies pour suivre les travaux de leur gouvernement et de leur parlement, et qu'il y a là, de fait, une forme de participation au processus politique. Les attentes des citoyens en matière de transparence et de responsabilité vont croissant, et ces technologies permettent aux parlements d'y répondre. Elles

offrent non seulement aux parlementaires et aux citoyens des moyens de dialoguer, mais aussi d'accéder également aux informations et aux analyses qui fondent les bonnes politiques publiques, pour peu que les parlementaires sachent où les chercher.

Toutefois, quand le Centre mondial pour les TIC au Parlement a examiné les sites Web des parlements en regard des "Principes directeurs relatifs aux sites Web parlementaires", norme internationale élaborée par l'UIP, il a constaté que, généralement, ces sites accusaient des carences. Un bon tiers d'entre eux, par exemple, ne donnaient pas de lien vers les textes ou vers la situation des projets de législation, et plus de la moitié ne donnaient pas d'informations sur les activités des différents parlementaires. La même enquête a permis de constater que moins de la moitié des parlements répondants comptaient une majorité de leurs membres comme utilisateurs réguliers des services de courriel pour communiquer avec les citoyens, et qu'encore moins utilisaient certaines des technologies interactives les plus récentes, comme les sites de rencontre sociale. Interrogés sur les difficultés rencontrées dans l'emploi des médias électroniques pour communiquer dans les deux sens, la plupart des parlements ont répondu se heurter à deux problèmes principaux : les parlementaires ne sont pas suffisamment au courant des technologies, et les citoyens ne connaissent pas suffisamment le processus législatif.

Le Conseil du Centre mondial a proposé une série d'actions pour corriger ces problèmes et améliorer l'usage des technologies à ce niveau. Disposer d'un accès à l'Internet ne donne pas pour autant aux citoyens un siège à la table des débats, mais les parlementaires ont là un outil pour les y inviter plus facilement.

La technologie représente un atout particulier pour les femmes parlementaires, parce qu'elle constitue un outil neutre du point de vue du genre qui permet d'aplanir le terrain. Faciliter l'accès à une information de meilleure qualité au moyen des TIC œuvre dans le sens de l'autonomisation des femmes, et leur permet de partager l'information avec d'autres femmes parlementaires, les outils de communication leur permettant de monter en puissance. En règle générale, les femmes n'ont pas autant accès aux médias traditionnels que leurs collègues masculins, mais l'usage des technologies nouvelles leur permet de se mettre sur un pied d'égalité.

Par comparaison avec les moyens de communication traditionnels, les TIC permettent aux parlementaires de diffuser leur message plus rapidement et sans devoir investir des ressources importantes. Elles permettent un flux horizontal d'information, plutôt que de contraindre les politiciens à travailler sur différents "silos" verticaux. Les auditoires sont beaucoup plus nombreux, la communication est beaucoup plus rapide et l'effet multiplicateur est beaucoup plus grand. Surtout, le coût en est très bas, ce qui est un facteur déterminant vu que les femmes parlementaires sont souvent mal dotées en ressources.

Un autre avantage est que les messages de campagne, par exemple, diffusés par l'intermédiaire des TIC échappent aux limitations qui peuvent être appliquées à l'utilisation de la télévision ou de la radio aux fins électorales. Et les effets des TIC peuvent être quasi instantanés : il est possible de réagir à un événement d'actualité bien plus immédiatement qu'il ne le serait possible en usant des médias traditionnels. Les réactions ne se font pas attendre non plus : les avis ou l'appui des citoyens peuvent être mis à contribution bien plus vite que par les méthodes traditionnelles comme le publipostage.

Mais par-dessus tout, les TIC permettent de communiquer avec le public où qu'il soit. Ainsi les parlementaires peuvent faire savoir à leurs mandants, en détail, ce qu'ils font en leur nom. Et parce que les TIC ont supplanté la communication de personne à personne pour la remplacer par une communication multidimensionnelle entre collectifs, tous les électeurs qui choisissent d'utiliser des TIC peuvent faire connaître leur avis, non seulement au parlementaire qui les représente mais aussi à leurs concitoyens. Naturellement, cela signifie que certains critiqueront ce que fait le parlementaire; mais cela signifie aussi que d'autres citoyens prendront la défense de celui-ci, lui offriront leur appui et approuveront son action. Mieux se faire connaître des citoyens est gage de responsabilité personnelle et de loyauté des électeurs.

Au cours de la séance de débat qui a suivi, des questions ont été posées et des observations ont été formulées par des représentants des pays suivants : Burkina Faso, Chili, Jordanie, Kenya, Mexique, Portugal, République de Corée, Royaume-Uni et Zambie. De nombreux délégués ont décrit la situation des TIC dans leur pays : infrastructure technique, politiques gouvernementales, accès populaire, etc.. Plusieurs ont décrit l'usage que font leur parlement ou eux-mêmes des sites Web et des réseaux de communications. Les participants sont généralement convenus que le point important n'est pas les technologies en soi, mais l'accès qu'elles donnent à la connaissance et à la communication. Les TIC ne sont qu'un simple outil.

Plusieurs des participants ont lancé des mises en garde. Il a été précisé que l'équilibre entre la vie de travail et la vie personnelle est très important, et que c'est précisément parce que les TIC sont si faciles d'emploi qu'elles peuvent devenir comme une drogue, et que l'on puisse en devenir le jouet. Plusieurs intervenantes ont mis en garde contre l'usage de la messagerie électronique tard dans la nuit, quand les correspondants deviennent facilement hargneux, et tant il est vrai que les gens se laissent plus facilement aller à des propos blessants dans la sphère ressentie comme éphémère du courrier électronique qu'ils ne le feraient face à face ou sur papier. Parlant d'expérience, plusieurs participants ont averti leurs collègues du danger que les plateformes d'accès soient prises d'assaut par des intrus informatiques.

Mais surtout, l'usage des médias électroniques ne saurait remplacer les déplacements physiques au devant des électeurs, pour les rencontrer face à face. Il ne saurait, au mieux, qu'y ajouter une dimension, surtout parce que l'auditoire que rencontrent les médias sociaux se réduit souvent à une petite "élite" autoproclamée.

Plusieurs participantes de pays en développement se sont inquiétées de la manière dont les TIC pourraient être étendus pour atteindre les femmes rurales, qui sont aussi des électrices, mais qui n'ont guère accès à l'informatique, et dont beaucoup sont illettrées. Dans les pays pauvres, en particulier en Afrique subsaharienne, même les téléphones portables les moins chers sont inaccessibles. Par ailleurs, les femmes rurales n'ont guère de temps pour exploiter ces possibilités de communication, vu leur charge de travail déjà élevée. Pour entrer en contact avec ces citoyennes par le biais de technologies, les parlementaires devront payer du temps de radiodiffusion, ce qui dans certains cas revient plus cher qu'une visite en personne. Dans certains pays aussi, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à voter mais, si la famille dispose d'un transistor, l'homme a toutes chances de l'emporter avec lui au travail.

**« ... et que faire du
risque de devenir un
parlementaire virtuel ? »**

Plusieurs participants

Dans certaines régions, les compagnies commerciales de télécommunications peuvent ne pas juger rentable d'installer les infrastructures nécessaires, comme des antennes relais. Ailleurs, la situation pourra

être encore pire : les gens ne peuvent pas avoir accès à l'Internet faute de raccordement électrique. Un enquête a en effet révélé que de 2008 à 2010 le nombre des pays pouvant s'enorgueillir d'une alimentation électrique fiable 24 heures sur 24 a diminué.

D'aucunes se sont inquiétées que les TIC accentuent le traitement cavalier des femmes en politique dans les médias traditionnels, qui s'attachent plus au fait qu'elles sont des femmes plutôt qu'à ce qu'elles font ou ne font pas en tant que parlementaires. Plusieurs participantes ont exprimé leur inquiétude devant le fait qu'une couverture médiatique superficielle puisse être perpétuée sur l'Internet, les véritables réalisations en tant que parlementaires étant éclipsées par une couverture de presse futile et humiliante. D'autres, toutefois, ont fait valoir que les nouveaux médias et les TIC permettent de réagir dans l'instant aux images dévoyées et même aux inepties que peuvent colporter les médias traditionnels.

Tout ce que la presse cherche, c'est à prendre nos jambes en photo, des jambes en jupe courte

...

Linah Kilimo, membre de l'Assemblée nationale du Kenya

L'attention a été appelée sur le rôle que les réseaux sociaux ont joué dans les bouleversements récents vécus dans certains pays du Moyen-Orient, il a néanmoins été relevé que, sans l'accumulation, sur plusieurs années, de griefs véritables, les messages acheminés par les réseaux sociaux n'auraient pas trouvé une réponse aussi massive.

Les conclusions et les recommandations qui sont ressorties de la discussion ont notamment porté sur ce qui suit :

- Les technologies à elles seules ne suffisent pas : ce qui compte, c'est le message. Le principal défi est de choisir la technologie qui sert le message et qui touche le public visé, la technologie restant un simple outil.
- L'un des principaux obstacles à la participation des femmes au débat politique étant d'ordre financier, les TIC bien utilisés permettent de réduire le coût d'un contact continu avec les citoyens quelle que soit la distance.
- Toutefois, l'usage des TIC ne saurait remplacer le fait d'être présent sur le terrain, de frapper aux portes et de rencontrer les gens. Paradoxalement pourtant, les TIC peuvent agir puissamment pour provoquer des rassemblements bien réels.
- Si les entreprises commerciales n'équipent en infrastructures de télécommunications que les sites rentables, le gouvernement devra prendre en charge ces équipements ou contraindre les entreprises privées de le faire. Les parlementaires doivent appuyer la législation en ce sens. Dans certains pays, il peut être besoin d'un appui budgétaire accru pour mettre de telles ressources à la disposition de chacun, des parlementaires eux-mêmes jusqu'aux citoyens les plus pauvres.
- Les gouvernements, quant à eux, devraient s'assurer qu'un support technique est mis à la disposition des parlementaires pour leur permettre de créer, et, plus important encore, de mettre à jour en permanence leurs pages Web. Ou bien les parlementaires peuvent user des TIC pour faire appel aux bonnes volontés parmi les citoyens et réunir les compétences nécessaires pour les aider à actualiser leurs pages d'information et d'échange.
- Une possibilité, pour servir les femmes rurales, pourrait consister à ce que les gouvernements ou des ONG mettent sur pied des centres de communication, tenus par des femmes et ouverts aux heures où les femmes sont disponibles. Les parlementaires devraient considérer qu'il relève de leur compétence de veiller à ce que la connectivité franchisse le dernier kilomètre qui isole souvent l'utilisateur potentiel.
- Les médias traditionnels s'adressent en général aux hommes, mais grâce aux TIC les femmes parlementaires peuvent faire connaître leurs propres réalisations.
- Les femmes parlementaires devraient s'appropriier l'espace en ligne et en user libéralement. Si les hommes voient des femmes user des nouvelles technologies mieux qu'ils ne savent le faire, l'équilibre des forces s'en trouvera changé.
- Il peut arriver qu'il y ait excédent de communication - si par exemple des groupes de pression prennent d'assaut les bureaux des parlementaires à grand renfort de courriels anonymes et identiques, la technologie est contreproductive et les messages seront systématiquement ignorés ou supprimés.

- Dans les pays où les moyens de communication – le poste de radio familial, l'ordinateur, ou le téléphone portable - sont contrôlés par les hommes de la famille, c'est aux parlementaires qu'il appartient de changer les règles du jeu.

Mme Margaret Mensah-Williams a récapitulé les débats du jour, et un résumé en sera joint au compte rendu que l'UIP présentera à la Commission de la condition de la femme; elle a remercié les participants à la réunion-débat et toutes les personnes qui avaient contribué à une discussion très animée.

